



Avant-propos

Ce guide méthodologique a été élaboré dans le cadre du programme CarHab, durant sa phase de développement 2011-2017. L'objectif général est d'améliorer la connaissance sur la répartition et les trajectoires d'évolution des végétations, des habitats naturels et semi-naturels en France métropolitaine et dans les outre-mer. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité et vise à mieux répondre aux engagements communautaires et aux politiques publiques environnementales et sectorielles aux échelles nationale et territoriale.

Le programme s'est d'abord attaché à réaliser une synthèse des cartographies à l'échelle nationale (De Barros *et al.*, 2013) et des synthèses bibliographiques couvrant le territoire européen (Redon *et al.*, 2012 ; Chalumeau et Bioret, 2013 ; Ichter *et al.*, 2015). À l'échelle nationale, il est apparu que 27 % des zones naturelles et semi-naturelles ont fait l'objet de cartographies utilisant des typologies et des échelles très variables.

De ce fait, les volumes 1 et 2 de ce guide visent à partager une démarche harmonisée de cartographie de la végétation à l'échelle des unités paysagères permettant de valoriser les connaissances acquises à l'échelle des habitats, des trames et des écosystèmes. Cette démarche repose sur les principes de la phytosociologie qui permet d'appréhender la végétation à différentes échelles géographiques qui s'emboîtent. La méthodologie de cartographie développée dans ce guide est centrée sur la cellule paysagère. La cellule paysagère correspond à une unité de gestion (pelouses, prairies, landes, forêt...).

Pour la rédaction de ce guide, la coordination a été assurée par la Fédération des CBN (FCBN) et son réseau, puis par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), associant le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea), le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), l'université de Bretagne occidentale (UBO), l'université de Clermont-Ferrand, l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne – EVS Isthme, l'université de Rennes II.

Ce guide est né d'une longue phase de concertation technique accompagnée de tests de terrain pour affiner et valider les choix. Un ensemble de fiches techniques et un glossaire, téléchargeables sur le portail technique de l'AFB (<https://professionnels.afbiodiversite.fr/fr/guides-protocoles>), qui apportent des informations complémentaires relatives aux modes opératoires de production des outils et d'acquisition des données, sont annexés à ce guide.

Si les grands principes de cartographie ont vocation à rester valides dans le temps, les méthodes de production des outils ont vocation à évoluer compte tenu des avancées rapides dans les domaines de la télédétection et de la modélisation. Des actions de recherche et développement se poursuivent et permettront de les faire évoluer à moyenne échéance.

Ce guide est destiné aux services de l'État, aux collectivités, à leurs groupements et aux gestionnaires d'espaces afin de viser la cartographie de la végétation selon une démarche harmonisée au niveau national. Les données collectées ont vocation à servir la gestion des espaces et à appuyer la mise en œuvre des politiques publiques et sectorielles. Ces données doivent alimenter un système d'information géographique, sur les habitats et les végétations, qui s'inscrit dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP) et plus largement du système d'information sur la biodiversité (SIB).